

EDITION
NICE MATIN
CAGNES S/MER

Une handiplage inaugurée au Cros

Désormais et pendant tout l'été les personnes handicapées pourront profiter des bains de mer en toute sécurité. Le Rotary Cagnes-Grimaldi a offert un deuxième fauteuil de mise à l'eau



Aussitôt inaugurée, aussitôt testée. La handiplage est désormais une réalité au Cros.

(Photo Michel Tilmant)

Deux jeunes bénévoles de la protection civile et un sapeur-pompier poussent doucement le fauteuil où a pris place une handicapée volontaire pour ce tout premier bain de mer. *Tout va bien ?* La femme acquiesce avec un sourire. Les premières vagues lèchent les roues de son fauteuil. Le contact avec l'eau se fait en douceur.

Les élus, le maire Louis Nègre en tête, et tous les partenaires de l'opération suivent ⁽¹⁾. Le moment est important : la première handiplage vient d'être officiellement inaugurée au Cros.

Des toilettes et des douches

L'année dernière, la rampe de mise à l'eau avait été installée, un premier fauteuil spécial baignes de mer offert par le Lion's club. Cette année, des toilettes et des douches adaptées ont été mis en place à proximité du poste de secours de la plage du Cigalon, un deuxième fauteuil offert par le Rotary-club

Cagnes-Grimaldi ⁽²⁾. Mais il fallait encore trouver le moyen de permettre aux personnes handicapées d'accéder sans risque à la mer. Voilà qui est fait.

Désormais, trois pompiers, titulaires du diplôme de M.N.S. et deux bénévoles de la Protection civile, seront là chaque jour pour permettre aux personnes handicapées de prendre des baignes de mer en toute sécurité. Pour cela, il leur suffira simplement de composer un numéro de téléphone, le 04.92.12.92.06 afin de prendre rendez-vous.

Je suis épaté de la mise en place de la politique urbaine de la ville de Cagnes-sur-Mer pour l'intégration des handicapés. Mais il faudrait que la loi suive et que ça ne reste pas une seule politique volontariste de quelques communes, a déclaré M. Lionnel Luca, député-maire

de Cagnes-sur-Mer, à l'heure de l'inauguration.

Un treuil de mise à l'eau à la piscine municipale

La commission extra-municipale pour les handicapés de Cagnes a été créée voici un an, motivée au départ par des problèmes de stationnement en ville. Les intéressés ont été entendus et ces problèmes résolus.

Dans le même temps, la ville créait une délégation « handicapés », confiée à un conseiller municipal, M. André Rosso. A suivi toute une série d'actions visant à l'intégration des personnes en fauteuil. Comme la réinsertion par le sport au tennis des Canebiens, la réfection des trottoirs sur la R.N. 7, etc.

La handiplage du Cros est une nouvelle étape dans la politique du « mieux vécu » à Cagnes-sur-Mer pour les personnes handicapées. Une deuxième pourrait se rajouter l'année prochaine dotée cette fois d'un fauteuil flottant pour les handicaps plus lourds.

Mais avant cela, la piscine des Canebiens devrait s'équiper d'un treuil de mise à l'eau.

Si vous saviez comme la baignade est importante pour eux, nous confiaient des proches des handicapés, le jour de l'inauguration. Il suffisait d'observer la scène pour en être convaincu.

I. B.

1. Etaient présents : MM. Rosso, Meunier et Laude (représentant également le conseil des sages) conseillers municipaux ; le commandant Calatayud, chef de corps des sapeurs-pompiers ; M. Criscuolo, directeur général des services techniques et M. Dondéyne, son adjoint ; M. Pierre Blanc président du Rotary et M. Daniel Godard, vice-président ; M. Faivre, Mmes Gaillard et Deschepper, de la commission extra municipale.

2. Deux gilets de sauvetage ont été offerts par la société Sidou de Villeneuve-Loubet.